

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse Depuis 1963, un point de vue de gauche, réformiste et indépendant En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

1961

Edition PDF du 16 juillet 2012 Les articles mis en ligne depuis DP 1960 du 2 juillet 2012

DOMAINE PUBLIC

Dans ce numéro

Minder le conservateur contestataire (André Gavillet)

L'initiative contre les rémunérations abusives: une brèche dans l'«omerta» démocratique

Productivité et compétitivité: le mystère suisse (Jean-Pierre Ghelfi)

Entre le pessimisme des statistiques et l'optimisme des performances effectives

Les politiques sociales déconnectées de la réalité (Jean-Daniel Delley)

La facture de l'aide sociale paie l'inadaptation des assurances sociales

Eoliennes et chiroptères (Yvette Jaggi)

Les éoliennes menaceraient les chauves-souris, pas seulement les oreilles des voisins ou la valeur de leurs terrains et immeubles

La réouverture du Musée Jenisch, un événement dans la vie culturelle en Suisse (Invité: Pierre Jeanneret)

A voir notamment: «Chefs-d'œuvre de la Fondation Oskar Kokoschka», jusqu'au 12 septembre

Minder le conservateur contestataire

André Gavillet • 9 juillet 2012 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/21073

L'initiative contre les rémunérations abusives: une brèche dans l'«omerta» démocratique

Thomas Minder ne retire pas son <u>initiative</u> ¹⁷. Sa détermination met fin à trois ans de manœuvres dilatoires du Parlement, dont le but était non seulement de gagner du temps mais aussi de désamorcer cet explosif politique.

Les deux Chambres ont donc joué du contre-projet indirect et du contre-projet direct. Cette procédure labyrinthique et emberlificotée aurait dû aboutir au retrait de l'initiative. Thomas Minder l'a maintenue. Le peuple votera.

Enfin

Il faut s'étonner que, dans ce pays où l'on dégaine le référendum et l'initiative comme des cowboys, le peuple n'ait pas eu l'occasion de s'exprimer, notamment sur la rétribution de managers. Certains dirigeants étaient pourtant responsables de sociétés arborant le pavillon national, telle Swissair, telle UBS. Cela nous concernait donc. Il est vrai que Marcel Ospel a «rendu» quelques millions, pour la bonne façon, comme disait son avocat.

Que les politiques ne s'en

mêlent pas! (sauf s'il faut lancer la bouée de sauvetage). On peut mesurer cette méfiance à la manière dont a été reçu le rapport sur UBS de la commission de gestion des deux Chambres. Les commissaires ont pris tout le temps nécessaire pour s'informer, interroger de hauts responsables, proposer des enquêtes complémentaires. Qu'en est-il resté? Un rapport.

Le maintien de l'initiative Minder est un défi courageusement relevé. L'initiative doit donc être soutenue pour sa qualité première: rendre au peuple son droit à la parole. Minder met fin à l'omerta démocratique.

La classe des dirigeants

L'initiative, dans sa rédaction, n'est pas du style sabre au clair à la manière de Franz Weber. De la lettre a) à la lettre d), elle contient vingt-quatre dispositions constitutionnelles. Elle pourrait s'inscrire dans la révision du droit de la société anonyme, entreprise par le Conseil fédéral en 2007 déjà; c'est ce que voulaient les partisans d'un contre-projet indirect.

Minder ne vise que les sociétés assez importantes pour être cotées en bourse. Il ne fait pas la chasse aux bonus, définis par un montant, trois millions par exemple.

Extrait du texte de l'initiative:

Art. 95, al. 3 (nouveau)

(...)

a. l'assemblée générale vote chaque année la somme globale des rémunérations (argent et valeur des prestations en nature) du conseil d'administration, de la direction et du comité consultatif. Elle désigne chaque année le président du conseil d'administration et, un par un, les membres du conseil d'administration et les membres du comité de rémunération ainsi que le représentant indépendant. (...) »

Minder s'en prend donc au système lui-même, qui permet à la classe des managers de faire main basse sur une part (bonne part) de l'entreprise. Ce système s'organise par cooptation. On passe de la Direction au Conseil d'administration. On donne la preuve de «*l'esprit* maison». Les actionnaires, eux, n'exercent pas leur droit de nomination des membres du Conseil d'administration. Ils ratifient des propositions depuis longtemps préparées; ils n'interviennent pas dans la filiation des pouvoirs.

Déjà Ethos

Plusieurs des propositions constitutionnelles de Minder figurent dans la panoplie des défenseurs des droits des actionnaires.

Dans les assemblées générales d'actionnaires, les combats menés par Ethos, le regroupement des droits de vote de fonds de pension ont exprimé une volonté de résistance, une exigence de clarification. Mais la gauche politique ne s'est pas engagée fortement. Le déroulement des assemblées générales, ce n'est pas son terrain. Elle soutiendra avec plus de conviction l'initiative des Jeunes socialistes qui veulent limiter la fourchette des salaires de 1 à 12 et ouvrir un débat public sur l'inégalité. Comment peut-elle être justifiée? Quelles sont ses limites?

Oligarchie

Minder vise davantage que les sursalaires. Il dénonce l'appropriation du pouvoir par les managers et le Conseil d'administration. Cette mainmise leur permet de s'attribuer une part de bénéfice, selon des critères et des indicateurs qu'ils ont eux-mêmes choisis. Ils définissent le mérite avant de se dire partisans du salaire au mérite.

Cette prise de pouvoir dans les sociétés anonymes constitue une «nationalisation privée». Une oligarchie s'est mise en situation de définir elle-même les droits dont elle use. Minder s'en prend à cette autojustification qui heurte les valeurs de responsabilité assumée auxquelles il adhère en patron de droite.

Quant à la gauche, elle ne doit pas voir dans le mode d'élection du Conseil d'administration un gadget. Ses modalités actuelles changent la nature du capitalisme. C'est une étape de l'économie mondialisée, celle des multinationales.

Un titre, un morceau de papier, une action, en tout lieu et en tout temps achetable, ne saurait conférer à qui le détient qu'un droit de propriété sur le capital fixe investi. La relation de travail fait appel à d'autres valeurs, qui s'expriment par la loi, les conventions collectives et la participation. C'est à la gauche de le rappeler.

Thomas Minder nous oblige à relire nos fondamentaux.

Productivité et compétitivité: le mystère suisse

Jean-Pierre Ghelfi • 14 juillet 2012 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/21113

Entre le pessimisme des statistiques et l'optimisme des performances effectives

Vous souvenez-vous de ce que l'on disait de l'Irlande il y a dix, quinze ans? Le *«tigre celtique»* était alors le chouchou des milieux économiques qui le donnaient en exemple pour dynamiser une économie helvétique qu'ils disaient sinon moribonde, du moins déclinante. Nous n'évoquons pas le miracle irlandais pour relever qu'il s'est transformé en mirage, mais pour rappeler les débats qui s'en étaient suivis à propos des critères pertinents pour porter une appréciation fondée sur la situation économique d'un pays.

L'un des points ressorti de ces controverses était que le concept de produit intérieur brut (PIB), érigé en norme obligatoire par les

organisations internationales que sont le FMI et l'OCDE, n'est probablement pas une référence aussi fiable et adéquate qu'on veut bien le croire. D'abord le PIB ne prend pas en compte l'endettement d'un pays à l'égard de l'étranger (et donc le service de la dette; ce qui valait en particulier pour l'Irlande), respectivement la fortune investie à l'étranger (et donc les revenus qui en résultent; ce qui concerne tout spécialement la Suisse).

Ensuite le PIB considère les variations des cours des monnaies comme des phénomènes monétaires qui sont sans incidence sur la richesse nationale, alors que lesdites variations modifient dans la durée, et même substantiellement dans le cas de la Suisse, les termes de l'échange, autrement dit le pouvoir d'achat d'un pays. D'où le constat 8 que les performances effectives de l'économie suisse seraient nettement mieux saisies par le concept de produit national brut (PNB) que par celui de PIB.

Un troisième argument pourrait être avancé: en dépit des efforts d'uniformisation des concepts statistiques, certains pays (les Etats-Unis en particulier) développent régulièrement de nouvelles méthodes qu'ils intègrent dans leurs calculs de la comptabilité nationale de sorte que les comparaisons internationales peuvent s'en trouver faussées dans des proportions significatives. Sur ce dernier point, des chercheurs du KOF9 (Centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique de Zurich) ont montré que si l'on applique aux statistiques helvétiques les mêmes critères que ceux retenus aux Etats-Unis, la productivité de l'économie suisse se rapproche de celle des Etats-Unis (peut-être même la dépasse), alors que ce n'est nullement ce qui ressort des statistiques habituelles diffusées par le FMI ou l'OCDE! Cette

thématique avait aussi incité l'ancien directeur du KOF, Bernd Ships, à rédiger un petit texte un peu polémique intitulé *Statisticians* sometimes do not know exactly what they measure, but they do it always with pleasure (KOF-Analysen, volume 5/2005).

Droit dans ses bottes

Nonobstant ces travaux, l'administration fédérale est restée droite dans ses bottes. Jean-Daniel Gerber, quand il était secrétaire d'Etat à l'économie, avait péremptoirement annoncé qu'au vu de ses (prétendus) piètres résultats en matière de productivité «la Suisse deviendra le pays le plus pauvre d'Europe occidentale dans vingt-cing ans». Rien que ça! Et le Seco continue de tenir des propos alarmistes sur la faible croissance de la productivité du travail en Suisse. Il a récemment remis une couche dans le cadre du <u>rapport du</u> Conseil fédéral 10 sur la politique de croissance 2012-2015. Rapport qui permet de s'interroger pour la Xe fois sur les «mystères» 11 de la faible productivité du travail en Suisse.

Prévoir un avenir sombre n'a rien d'innocent. En France, on parle des «déclinistes» qui se recrutent à droite et défendent l'application de politiques néolibérales pour engager le «redressement» du pays. Chez nous, nous avons eu les programmes

de «revitalisation» de l'économie dont feu David de Pury fut le héraut. Lui aussi, avec quelques autres «têtes» de l'économie, annonçait des lendemains très sombres... qui devraient d'ailleurs être déjà intervenus si ces prédictions étaient avérées.

Les déclinistes, de France ou d'ailleurs, ont besoin de peindre sur le diable sur la muraille pour faire avancer leurs propositions de réformes de la société. La crise est un impératif catégorique de leur philosophie politique. Si besoin, ils n'hésiteront pas à forcer le trait, voire à fabriquer des crises de toutes pièces. La crise ou les crises sont les leitmotivs des discours de l'UDC et de Christoph Blocher. Que feraient-ils, que diraient-ils sans elles?

Et que dire des économistes du Seco, qui vivent des descriptions de la médiocrité des performances qu'ils croient déceler dans l'économie suisse? Que deviendraient-ils, qu'écriraient-ils si les déficits et insuffisances qu'ils disent identifier n'étaient en réalité que des artefacts statistiques?

En queue de liste

Le rapport gouvernemental sur la politique de croissance comporte ainsi de nombreuses mises en garde qui tournent presque toutes autour de deux concepts: partout où cela est possible, les «règles» des marchés

concurrentiels doivent prévaloir et les réformes doivent être conçues pour améliorer la productivité du travail. On laissera de côté (pour aujourd'hui) le premier de ces deux thèmes pour lui préférer le second. Surtout que ce rapport nous assure que «la croissance de la productivité du travail en Suisse a toujours été comparativement basse».

La productivité, dans sa définition standard, est le rapport entre le produit intérieur brut (PIB) et le volume de travail (mesuré en heures travaillées). C'est de cette manière que l'<u>Office</u> fédéral de la statistique 12 la calcule.

L'OFS, pour la période 1992-2010, obtient un taux moyen d'augmentation de la productivité de 1,2%. Le Seco, qui dit s'appuyer sur les calculs de l'OFS, indique lui un taux moyen de 0,9%. Une différence annuelle de 0,3% produit des écarts substantiels lorsqu'elle est cumulée sur des décennies. Mais il y a pire, si l'on ose dire. L'Organisation de coopération et de développement économiques publie chaque semestre, dans le cadre de ses «perspectives économiques», un tableau de l'évolution de la productivité des pays membres. L'avantage des statistiques de l'OCDE est qu'elles sont harmonisées, c'est-à-dire en principe comparables. La Suisse y figure en queue de liste, avec une croissance moyenne de la productivité

de 0,7% au cours de ces trente dernières années. Et, sauf erreur de notre part, l'OCDE pointait déjà dans les années 60 et 70 la faible croissance de la productivité du travail. Cela durerait donc depuis un demi-siècle!

Croissance «à la chinoise»

A côté de ce bonnet d'âne, il faut placer les trophées que la Suisse recueille dans la plupart des palmarès décernés par des organisations internationales publiques ou privées. Notre pays compte parmi les têtes de listes en matière de revenu par habitant (avec ou sans parité de pouvoir d'achat) et de compétitivité (classement IMD et WEF par exemple).

Bien évidemment, compétitivité et productivité sont des notions un peu différentes. Mais on voit mal comment une économie peut obtenir des résultats médiocres pendant un demi-siècle pour la seconde et simultanément figurer dans le *top* mondial pour la première.

C'est ici qu'il faut réintroduire la question de la hausse constante de la valeur extérieure du franc intervenue depuis la fin du système de Bretton Woods il y a quarante ans. Les pouvoirs publics, les entreprises, les ménages doivent payer moins, en monnaie nationale, pour obtenir une même quantité de produits ou de services de l'étranger. Ou, avec une même quantité de monnaie nationale, ils peuvent acquérir toujours plus de produits ou de services de l'étranger. Ce qui équivaut à une hausse du pouvoir d'achat de la Suisse sur le reste du monde. Cette évolution s'est traduite par une transformation majeure de la balance du commerce extérieur. En gros, de 1880 à 1980, cette balance a été structurellement déficitaire (valeur des importations supérieure à celle des exportations). Depuis une trentaine d'années, elle est devenue structurellement excédentaire. Ce qui est un indicateur peu discutable de l'excellente compétitivité de l'économie helvétique.

Bref, la lecture des statistiques officielles incite au pessimisme. Mais l'observation des performances de l'économie invite plutôt à l'optimisme. L'origine de ce grand écart est à rechercher dans les concepts utilisés pour calculer la productivité, mais aussi, en réalité, la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie. Le critère internationalement admis, comme nous l'avons mentionné précédemment, est celui du PIB, qui a été préféré à celui de produit national brut (PNB). Pourtant le second rend mieux compte, du moins dans le cas de la Suisse, de l'évolution effective de la croissance de son économie.

La différence entre les

résultats du PIB et du PNB n'est pas anecdotique. Selon les calculs de l'OFS, le PIB recule de 1,9% en 2009 et augmente de 2,8% en 2010. Ce qui donne une hausse annuelle moyenne de 0,45%. Sur la base du PNB, la croissance est de 9,1% en 2009 et de 6,9% en 2010, soit une progression moyenne de 8% par année – un taux de croissance quasi «à la chinoise», qui aide à mieux

comprendre la «capacité de résistance» de l'économie suisse à la crise financière de ces dernières années ainsi qu'à la hausse du franc!

Les politiques sociales déconnectées de la réalité

Jean-Daniel Delley • 13 juillet 2012 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/21094

La facture de l'aide sociale paie l'inadaptation des assurances sociales

Les politiques sociales n'ont pas suivi l'évolution du marché du travail et de la structure familiale. Adaptations et coordination, telles devraient être les lignes directrices d'une réforme en profondeur.

Artias (Association romande et tessinoise des institutions d'aide sociale) vient de publier un dossier 13 fouillé sur les lacunes de la politique sociale en Suisse. A l'origine de son interrogation, la forte augmentation du nombre des bénéficiaires de l'aide sociale au cours de la dernière décennie. Or l'aide sociale constitue le dernier filet de protection lorsque les conditions pour bénéficier des prestations des assurances sociales ne sont pas ou plus réunies. Pourquoi ce filet de dernier recours est-il aujourd'hui autant sollicité?

L'étude d'Artias pointe deux évolutions principales auxquelles les assurances sociales n'ont pas su répondre: l'évolution du marché du travail d'une part, les changements dans la cellule familiale d'autre part.

Le modèle de l'Etatprovidence s'est construit sur une référence claire, celle du salarié mâle, engagé à plein temps au bénéfice d'un contrat de durée indéterminée (CDI), avec des perspectives de mobilité sociale. Or cette référence ne reflète plus la réalité du marché du travail. Au cours de la dernière décennie, le nombre des titulaires d'un contrat de durée déterminée (CDD) inférieur à 6 mois a progressé de 33%, les CDD d'une durée comprise entre 6 mois et 3 ans de 38%, alors que les CDI n'ont augmenté que de 9%. Les travailleurs sur appel représentent 6% des actifs et le nombre des intérimaires a plus que doublé. L'emploi est devenu précaire et flexible, générateur d'insécurité. Une insécurité qui touche prioritairement les salariés peu payés.

Cette précarité affecte d'abord les foyers monoparentaux, les familles de plus de deux enfants, les jeunes adultes et la population immigrée. Plus de 25% des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté, tout comme un quart des familles nombreuses (plus de deux enfants).

Les politiques sociales n'ont pas réagi à cette montée de la précarité et de la flexibilité en renforcant la sécurité. Au contraire, les réformes de l'assurance-chômage et de l'assurance invalidité ont été conduites pour réduire les coûts et ont abouti à un transfert de responsabilité aux individus. Le deuxième pilier reste fermé à un salarié sur cinq (emplois atypiques et intermittents).

L'aide sociale assume ces lacunes de la sécurité sociale: prise en charge des chômeurs de longue durée et des salariés malades sans assurance perte de gains, avances dans l'attente des décisions de l'assurancechômage et invalidité, compléments de rentes d'invalidité. Elle intervient pour des familles qui, au bénéfice d'une légère augmentation de leur revenu, se voient privées de tout ou partie de prestations d'assurance sous conditions de ressources et se retrouvent ainsi avec un revenu disponible diminué.

Cet état des lieux va permettre à Artias de formuler des propositions de réformes. A la lecture du dossier, on comprend que ces réformes devront dépasser le cadre des seules assurances sociales et concerner aussi bien le droit du travail que les politiques d'intégration (migrants) et de formation, ainsi que l'accueil extrafamilial. Le constat d'Artias pèse d'autant plus qu'il est partagé par les <u>directeurs</u> cantonaux de l'action sociale 14, l'<u>Initiative des</u>
<u>Villes: politique sociale</u> 15 et la <u>Conférence suisse des institutions d'action</u> sociale 16.

Eoliennes et chiroptères

Yvette Jaggi • 15 juillet 2012 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/21121

Les éoliennes menaceraient les chauvessouris, pas seulement les oreilles des voisins ou la valeur de leurs terrains et immeubles

En Suisse, les 28 espèces de chauves-souris officiellement recensées bénéficient toutes d'une protection intégrale, biodiversité oblige.

Seuls mammifères capables de voler activement - et non seulement de «planer» comme l'écureuil pourtant dit volant - les chiroptères ne sont ni chauves ni rongeurs mais poilus et insectivores. Pour ces chasseurs nocturnes qui s'orientent aux ultrasons, les éoliennes pourraient représenter un risque de collision ou d'une baisse de pression d'air aux environs des pales des rotors tournant à haute vitesse.

Commandé conjointement par les Offices fédéraux de l'environnement et de l'énergie, un rapport sur la mortalité 2 de chauvessouris éventuellement liée à cinq éoliennes installées dans le Jura bernois ainsi qu'à Entlebuch/LU a été publié en 2008. Il concluait à des dangers mineurs et recommandait, comme toujours en tel cas, la réalisation d'études et observations complémentaires, notamment sur les installations les plus modernes et performantes.

Les rapports et articles se sont multipliés sans que leurs auteurs ne parviennent à établir un lien de causalité crédible entre le fonctionnement des turbines à vent et le sort des chauves-souris, dont on se demande toujours «si elles doivent avoir peur des éoliennes 3 ». Face à une aussi insupportable incertitude, les fonctionnaires font du zèle et

donnent à toutes fins utiles dans la surprotection des animaux et dans l'hyperprévention réglementaire.

Sans attendre les conclusions définitives d'une étude pionnière menée l'an dernier par une chercheuse de l'Université de Berne, l'administration fédérale demande depuis mai dernier un nouveau type d'observation, applicable en période de nidification (mars-avril). De quoi retarder d'une bonne année le bouclage du dossier à déposer pour présenter l'aménagement du plus grand parc éolien de Suisse, Eoljorat 4, qui prévoit l'installation d'un total de treize turbines dans les bois et champs du Jorat, dont huit sur les terres de la Ville de Lausanne et cinq dans quatre communes du Gros-de-Vaud et de Broye-Vully.

Et pendant que

des ballons 5 gonflés à l'hélium flotteront à 60 mètres de hauteur (soit au-dessous de la moitié des mâts prévus) pour observer les comportements des chiroptères, les opposants à Eoljorat Nord s'organisent. De leur côté, les promoteurs du parc éolien joratois poursuivent le développement d'autres projets. Ainsi, les Services industriels de Lausanne, par leur filiale «énergies renouvelables», participent directement aux investissements suisses 6 dans des installations éoliennes sises

outre Jura. Avec deux effets de politique énergétique: une dépendance accrue de la France vis-à-vis du courant nucléaire d'une part et, d'autre part, un renforcement de la part des énergies renouvelables dans le portefeuille des sociétés suisses d'électricité. Ces dernières s'adonneraient sans vergogne, selon les détracteurs d'Eoljorat, au lucratif «business éolien» 7, encouragé par les autorités fédérales et françaises qui subventionnent la reprise du courant éolien au prix coûtant.

Pro Natura, organisation

faîtière de la protection de la nature et de la biodiversité, assure qu'elle ne fait opposition que pour mieux négocier des solutions acceptables et dépose recours seulement dans les cas où un consensus n'aurait pas pu être atteint. Dont acte. On n'en admire pas moins la bonne volonté – ou l'opportunisme – dont Eoljorat fait montre en assurant que, toutes études faites et «en fonction des résultats, il s'agira d'envisager des mesures d'exploitation des éoliennes, ceci dans le but ultime de protéger les chauves-souris.»

La réouverture du Musée Jenisch, un événement dans la vie culturelle en Suisse

Invité: Pierre Jeanneret • 5 juillet 2012 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/20997

A voir notamment: «Chefsd'œuvre de la Fondation Oskar Kokoschka», jusqu'au 12 septembre

Le <u>Musée</u>
<u>Jenisch</u> ¹⁸ entretient une
relation étroite avec la ville
de Vevey, où il fut inauguré
le 10 mars 1897. Mais son
importance dépasse le cadre
de cette localité, celui du
canton, et même celui de la
Romandie. On sait en effet
qu'il abrite, entre autres, le
Cabinet cantonal des
estampes et le Centre
national du dessin. Sa
réouverture, après trois
longues années de travaux,

constitue donc un événement attendu.

A dire vrai, les transformations ne sautent pas aux yeux du visiteur. Le cabinet d'architectes Blakker & Blanc, à Lausanne, a concu une rénovation et une réhabilitation douces, respectueuses du style néo-classique ou néo-antique très marqué de ce bâtiment historique. Le musée a été enrichi d'une librairie, d'une cafétéria et d'un cabinet de consultation. Il y a gagné en lumière et convivialité. C'est une réussite architecturale. Mais pénétrons dans ces

espaces rénovés.

Le hall d'accueil a conservé son étonnant décor de péplum antique, digne d'un film tourné à Cinecittà. De part et d'autre, deux grandes fresques d'Ernest Biéler, datant de 1917-18, sont dédiées aux moissons et à des vendanges dionysiaques. Avec leurs surfaces dorées à la Klimt, les plis des vêtements tout en courbes de leurs personnages, elles témoignent de la prégnance du goût Art Nouveau dans le canton de Vaud.

L'étage inférieur est réservé

aux expositions. Pour sa réouverture, le Musée a choisi de présenter quelque 160 pièces réunies par un collectionneur désirant conserver l'anonymat (La tentation du dessin, jusqu'au 14 octobre). Elles sont bien mises en valeur sur les cimaises d'un ton bleu. Cette collection s'articule principalement autour des artistes français, mais aussi italiens, allemands, hollandais et suisses des 17e et 18e siècles.

Le soussigné avouant ne guère partager les goûts de leur acquéreur, il ne saurait en parler tout à fait objectivement... Le visiteur appréciera donc ou non cet art baroque catholique aux poses souvent emphatiques et ce néo-classicisme mythologisant très théâtral. Nous avons personnellement trouvé notre bonheur dans des pièces plus intimes, comme La Tentation de saint Antoine (un superbe lavis de Tiepolo) ou des sujets plus laïques et «sociaux», comme Débardeur portant des produits du terroir en hotte de Jacques-Philippe-Joseph de Saint-Quentin, La Femme du braconnier et sa fille de Nicolas-Bernard

Lépicié, ou encore dans la très intimiste eau-forte *Camille Pissarro* par lui-même.

L'étage est consacré aux collections permanentes de peintures, ou plutôt à un choix d'œuvres issues des mille pièces composant celles-ci (choix qui sera renouvelé par roulement). Que retenir dans une salle où tout est intéressant? Un Picasso très précoce et peu habituel, le florilège de peinture suisse (Bocion, Steinlen, Auberjonois parmi d'autres), l'ambiguïté de Balthus? Une sélection de gravures (dont celles de Rembrandt qui contribuent à la réputation du musée) est également présentée, elle aussi en alternance, puisqu'il y en a 35'000 dans les collections. On admirera en outre, dans un autre espace de ce premier étage, trois grandes toiles de Pierre Alechinsky, l'un des survivants du mouvement Cobra. Faut-il y voir un dialogue avec la grande exposition Asger Jorn, un artiste libre présentée cet été à la Fondation de l'Hermitage à Lausanne?

Si une visite

du «nouveau» Musée Jenisch s'impose à l'amateur d'art dès cet été, c'est que les chefs-d'œuvre de la Fondation Oskar Kokoschka y sont exposés jusqu'à mi-septembre. Ils illustrent le lien fort que l'artiste, né austro-hongrois, avait tissé avec la Suisse dès 1910, avant d'y séjourner en 1927, puis de s'installer à Villeneuve dès 1951 et jusqu'à sa mort en 1980. Nous ne reviendrons pas ici sur les tribulations autour de son héritage, qui auraient pu voir ses œuvres quitter le Musée Jenisch... Paysages lémaniques ou représentations de villes (Prague, Aigues-Mortes) sont traités avec la violence dans le pinceau qui lui est propre, probablement issue de l'expérience traumatisante de Kokoschka pendant l'horreur de la Première Guerre mondiale. Cette manière expressionniste lui valut d'être considéré comme un «artiste dégénéré» sous les Nazis, ses œuvres étant qualifiées de «conneries» par Goebbels.

Il faut donc faire un tour par Vevey. Le programme estival du Musée Jenisch, on le voit, en vaut la peine.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public

P.A. Alex Dépraz - Chemin de Chandieu 10 - CH 1006 Lausanne - CP 10-15527-9 Lausanne

Liens

- 1. http://www.domainepublic.ch/pages/1961#
- 2. http://www.bfe.admin.ch/php/modules/enet/streamfile.php?file=000000009813.pdf& name=000000280048.pdf
- 3. http://www.terrenature.ch/animaux/24112001-0000-les-chauves-souris-doivent-elles-avoir-peur-des-eoliennes
- 4. http://www.eoljorat.ch/
- 5. http://www.eoljorat.ch/DetailInfo.asp?m=600&I=000410
- 6. http://www.rts.ch/info/economie/4134577-investissements-suisses-dans-des-eoliennes-en-france.html
- 7. http://www.queduvent.ch/risques-et-menaces/business-eolien/
- 8. http://www.snb.ch/fr/mmr/speeches/id/ref_20050304_koh/
- 9. http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1012312
- 10. http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/27193.pdf
- 11. http://www.nzz.ch/aktuell/wirtschaft/uebersicht/das-raetsel-der-niedrigen-arbeitsproduktivitaet-der-schweiz-1.17285416
- 12. http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/04/03/blank/key/02.html
- 13. http://www.artias.ch/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=14&Itemid=187
- 14. http://www.sodk.ch/fr/ueber-die-sodk.html
- 15. http://staedteinitiative.ch/fr/Info/Initiative_des_villes:_Politique_sociale
- 16. http://www.skos.ch/fr/
- 17. http://www.admin.ch/ch/f//pore/vi/vis348t.html
- 18. http://www.museejenisch.ch/